



Revêtement d'imperméabilité réticulable d'aspect mat granité



DEFINITION

Revêtement d'imperméabilité de façade d'aspect velouté lisse à base de résines acryliques modifiées siloxane en dispersion aqueuse réticulable par la lumière naturelle, conforme aux spécifications de la norme NF DTU 42.1.

DOMAINES D'EMPLOI

- Extérieur.
- Assure les fonctions d'imperméabilité des classes I1, I2, I3 et I4.

SPECIFICITES

- Aspect mat texturé au rouleau poils longs ou mat granité au rouleau nid d'abeille.
- Réticulable par la lumière naturelle.
- Bonne perméabilité à la vapeur d'eau.
- Sans plastifiant externe susceptible de migrer en surface et de conduire à un encrassement accéléré.

POINTS FORTS

- Application facile et rapide.
- Grain régulier et sans reprise.
- Masque les imperfections du support.
- Conservation dans le temps de la souplesse du film.

CARACTERISTIQUES

Aspect du film sec :	Mat - Granité fin.
Extrait sec en volume (en blanc) :	59,0 (± 2) %
Densité (masse volumique à 20 °C) :	1,43 (± 0.05) g/cm ³
Epaisseur théorique moyenne du film sec :	0,21 mm pour 600 g/m ² .
Rendement moyen :	Sur supports lisses : environ 2 m ² /L
Temps de séchage (à 23° et 50% d'humidité rel.) :	Hors pluie : 6 à 7 heures
Teintes :	Blanc, teintes pastel du nuancier REFLETS. Les teintes foncées (présentant un coefficient d'absorption du spectre solaire supérieur à 0,7) sont proscrites.
Conditionnements :	15 L

Oui à la peinture citoyenne



Les renseignements de cette notice sont fondés sur nos connaissances actuelles et les résultats d'essais effectués, en toute objectivité, dans des conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur.
Avant toute mise en œuvre vérifier auprès de nos services techniques que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Edition : Janvier 2014.



MISE EN ŒUVRE

Supports admissibles/Préparation des fonds : Se reporter à la fiche SIGMAFLEX "dispositions communes".

Systèmes d'application :

Ce revêtement de finition sera mis en oeuvre sur les impressions et couches intermédiaires du tableau ci-après "Traitement des parties courantes", conformément aux dispositions générales de la fiche SIGMAFLEX "dispositions communes".

Nature des désordres	Classes	Couche d'impression (2)	Couche intermédiaire	Couche de finition
Porosité, faïençage microfissures d'ouverture inférieure à 0,2 mm	A2 (I1)	SIGMAFLEX INTERMÉDIAIRE dilué à 15 % d'eau (en poids) 250 g/m ²		SIGMAFLEX GRANITE 600 g/m ²
Fissures inférieures à 0,5 mm	A3 (I2)	SIGMAFLEX INTERMÉDIAIRE dilué à 15 % d'eau (en poids) 250 g/m ²	SIGMAFLEX INTERMÉDIAIRE dilué à 10 % d'eau (en poids) 300 g/m ²	SIGMAFLEX GRANITE 600 g/m ²
Fissures inférieures à 1 mm	A4 (I3)	SIGMAFLEX INTERMÉDIAIRE dilué à 15 % d'eau (en poids) 250 g/m ²	SIGMAFLEX INTERMÉDIAIRE 450 g/m ²	SIGMAFLEX GRANITE 600 g/m ²
Fissures inférieures à 2 mm	A5 (I4)	SIGMAFLEX INTERMÉDIAIRE dilué à 15 % d'eau (en poids) 250 g/m ²	SIGMAFLEX INTERMÉDIAIRE ARMATURE (I) 800 g/m ²	SIGMAFLEX GRANITE 600 g/m ²

Les consommations sont données, dilution comprise, pour des supports lisses. En fonction du relief, une majoration peut être à déterminer sur le chantier.

(1) Marouflage de l'ARMATURE en 2 passes, avec ou sans délai de séchage.

(2) Sur pâte de verre et carreaux céramique de taille maximale 7,5 x 7,5 cm, sur anciennes peintures minérales (silicate ou chaux) et de façon générale sur fonds excessivement poreux ou pulvérulent, on utilisera SIGMAFIX en couche d'impression (voir fiche technique du produit). SIGMAFIX est à proscrire sur ancien revêtement (RPE, RSE ou Imperméabilité) et sur support décapé chimiquement.

Matériel d'application : Rouleau polyamide texturé pour l'application et la répartition. Eventuellement structuration au rouleau mousse "nid d'abeille" pour une finition pommelée.

Dilution : Prêt à l'emploi - Ne pas diluer.

Nettoyage du matériel : A l'eau immédiatement après usage.

OBSERVATIONS

Conditions limites d'application : Température du support comprise entre 5°C et 35°C. Humidité relative inférieure à 80 %.

Ne pas appliquer par temps de gel, ni sur support humide ou condensant. Ne pas utiliser dans un endroit clos, non exposé à la lumière solaire.

Recommandations particulières : Utiliser un même lot de fabrication et de mise à la teinte par unité de surface. Bien agiter le produit avant emploi. Appliquer le produit grassement et répartir uniformément. Terminer en travaillant de bas en haut. En teinte moyenne ou vive, SIGMAFLEX INTERMÉDIAIRE sera appliqué en "teinte approchée" de la teinte finition SIGMAFLEX GRANITÉ.

CLASSIFICATION

AFNOR : NF T 36-005 - Famille I - Classe 7b2

COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l (2010). Ce produit contient maximum 40 g/l COV. Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants.

EVWA : NF EN 1062-1 : I1 : E4, V2, W3, A2 I2 : E4, V2, W3, A3 I3 : E5, V2, W3, A4 I4 : E5, V2, W3, A5

CONSERVATION

- 1 an en emballage hermétique d'origine non ouvert.
- Stocker à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

HYGIENE ET SECURITE

- Consulter notre fiche de données de sécurité.
- La fiche de données de sécurité est disponible sur le site www.quickfds.com.
- La fiche technique est disponible sur le site : www.sigmacoatings.fr.

Oui à la peinture citoyenne